

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 734

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

le choix pour toutes les bourses

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

E. Preisig,

Horticulteur-fleuriste

Rue de Villereuse

Genève

Spécialité de chocolats suisses

Maison HOFFMANN & KOEBELI

GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) TÉL. 4.25.91

22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 2.37.92

Fraisse & C^{ie}

TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

MERCERIE - BONNETERIE

M. MAGNIN

27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34



PAPETERIE BRIQUET

Rue du Marché 38 GENÈVE Téléphone 4.10.38

Volailles - Conserves

Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève

2, ROUTE DE COIRE - TÉLÉPHONE 4.28.79

5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Lausanne, leur a exposé le combat qui agita, en 1845, le pasteur Samson Vuilleumier qui retira sa démission de pasteur pour travailler à la restauration de l'Eglise nationale, ébranlée par la séparation de l'Eglise libre.

Nos pénates.

« Nos pénates », cette jolie villa de Pully qui abrite depuis 25 ans des institutrices âgées et sans ressources, a eu son assemblée générale le 4 juin ; ses 24 pensionnaires se portent bien et y finissent paisiblement leurs jours. La situation financière de cette utile institution cause des soucis ; le déficit est de fr. 3.000 ; il faudrait augmenter le prix des pensions, trouver de nouveaux membres, de nouveaux donateurs.

C'est Mme Y. von der Aa-Delhorbe (Lausanne), la fille de la fondatrice de la maison, qui assume maintenant la présidence de « Nos pénates ».

Comité d'action pour le suffrage féminin.

Le comité d'action suisse pour le Suffrage féminin s'est réuni à Berne, le 8 juin, sous la présidence de Mlle A. Quinche (Lausanne) ; Mme Thalmann-Antenen (Berne) a dit la réussite du cours pour conférencières donné à Herzberg les 10 et 11 mai ; on y a établi, par exemple, un programme féminin. C'est un excellent moyen de propagande et il n'est pas coûteux. Mme Egli (Zürich) a rapporté sur la vente des cartes postales Anker ; les comptes ne sont pas encore bouclés ; on peut compter sur un bénéfice de fr. 7 à 8.000 ; c'est peu ; on compte que le 20 à 30 % des pochettes envoyées a été vendu, alors que Pro Infirmis, par exemple, vend

le 60 % de son édition. Sans vouloir comparer l'aide aux infirmes avec le suffrage féminin, on peut s'étonner cependant du peu d'empressement que nombre de partisans du suffrage féminin ont mis à acheter nos pochettes. On peut faire un petit effort pour une cause qu'on aime ; les revendications féministes en valent tout de même la peine ! Aujourd'hui plus que jamais, la propagande est une affaire d'argent, et les bonnes causes ne peuvent se passer de la propagande.

Le gros objet à l'ordre du jour était l'organisation d'un parlement féminin, dont l'idée a été émise au congrès de Zurich de l'été passé. A l'occasion du centenaire de la Constitution fédérale de 1848, pour bien marquer que l'achèvement normal de cette grande œuvre démocratique est l'octroi aux femmes des droits politiques, nous réunirons à Berne, dans la salle du Conseil national, des délégués des associations féminines ; il en faut 240. Les diverses revendications féministes en droit matrimonial, droit au travail (travail de la femme mariée, accès à toutes les professions, avancement, accès aux postes supérieurs, salaire égal), droit matrimonial (nationalité de la femme mariée, libre disposition de sa fortune, droit de garder son nom pour la femme divorcée, autorité maternelle), influence féminine dans le travail social de façon à prévenir plutôt que guérir, etc., etc., feront l'objet de brefs rapports, terminés par des résolutions, que l'assemblée votera et qui seront transmises au Conseil fédéral. Ces résolutions seront envoyées préalablement aux associations qui présenteront leurs amendements à l'avance. Pour être discutée, une proposition devra être présentée au moins 15 jours à l'avance à la présidence (probablement Mlle Quinche et Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin).

L'initiative est intéressante et Mlle Quinche recevra avec plaisir des suggestions, des propositions pour cette assemblée qui doit être extrêmement digne, présenter des revendications pratiques et réalisables.

S. B.

Dans les Sections.

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu son assemblée générale, le 7 juin, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, en même temps que l'assemblée de la section lausannoise. Car il n'y a plus guère que quatre sections, celles de Nyon, Vevey, Montreux et Lausanne, qui ont une vie de société ; les autres sont en sommeil ; ça-et-là restent de solides noyaux de féministes prêts à agir si besoin est. De sorte que l'on se demande si la fédération qu'est l'Association vaudoise ne va pas disparaître, laissant aux sections le soin de se rattacher à l'Association suisse pour le Suffrage féminin. La chose est à l'étude.

Le rapport annuel fait ressortir la bonne propagande qu'a été le stand au Comptoir suisse, mais ruineux pour la section lausannoise qui y a mis fr. 600, tout son avoir. La vente des cartes postales de Anker a rapporté au Comité d'action suisse pour le Suffrage féminin à peu près fr. 8.000 ; cette somme aurait été plus forte si nombre de destinataires des pochettes ne les avaient gardées sans en payer la valeur, fr. 1.80 !

M. le Dr M. Muret, fondateur de l'Association vaudoise en 1908, depuis 1913 son vice-président, et vice-président aussi de la section Lausannoise, a donné sa démission à cause de son âge (84 ans) et a été acclamé président d'honneur ; M. Charles Bettens, député de Chavannes-le-Veyron (Cossonay), l'auteur de la motion déposée au Grand Conseil en faveur du suffrage féminin, le remplacera dans le comité vaudois, et Mlle E. Sennwald, secrétaire au Greffe municipal à Lausanne, le remplacera dans le comité lausannois. Il a fallu aussi enregistrer avec beaucoup de regrets la démission de Mme M. Baumgartner, membre dévoué, donnée pour des raisons de santé. Mlle A. Quinche, bien qu'elle désire passer le flambeau à des forces plus jeunes (qu'on ne voit pas beaucoup s'affirmer) a été réélue présidente.

La séance a été suivie d'une impressionnante causerie de Mlle Fermin, professeur à Amsterdam, actuellement à Genève où elle étudie le roman pour sa thèse de doctorat, et qui a parlé des problèmes éducatifs que pose l'après-guerre, tant pour canaliser les instincts déchaînés des jeunes qui ont été contraints de faire, sous l'occupation, tout ce qui est défendu par la morale, que pour adapter les programmes scolaires et surtout pour refaire une humanité plus humaine, pour qu'on ne voie plus cette caricature d'humanité que nous ont valu l'hitlérisme et le fascisme et qui n'est pas encore morte.

S. B.

Association Genevoise pour le Suffrage féminin.

Le 7 juin, sous la présidence de Mme Bondallaz, a eu lieu l'assemblée générale annuelle de notre association. Le rapport présidentiel, rappelle la lettre adressée par le comité au parti radical, lui demandant de formuler un projet de loi en faveur du vote des femmes. Cet envoi du 20 février restant sans réponse, une seconde lettre, en date du 22 mai, valut à la présidente quelques lignes le 27 mai : des excuses et pour le fond, une fin de non recevoir.

Comme de coutume, plusieurs conférences furent organisées : celle de Mme Poinso-Chappuis, venue de France qui, à l'Athénée, parla avec éloquence des femmes de son pays. En avril, Mme Spiller, de passage à Genève, ne put, faute de temps, raconter qu'à un groupe réuni en hâte, son intéressante tournée en Orient.

Mlle Amann, agente de police, vint ensuite, au printemps, parler de ses expériences. Sa tâche est immense et l'on ne peut que déplorer que, pour cette œuvre si nécessaire auprès de tant de femmes et de jeunes filles, il n'y ait qu'une agente, à Genève, au lieu de plusieurs.

Mme Bondallaz, pour raison de santé, annonce sa démission de présidente, et remercie chaleureusement ses collaboratrices pour leur aide lors de la campagne suffragiste où elle-même a tant donné, inlassablement, de ses forces, ainsi que le dira au cours de l'assemblée, Me E. Kammacher en acceptant de la remplacer dans sa charge. Elle est élue à l'unanimité des voix et le nouveau comité, qui compte en grande partie d'anciens membres, est élu également.

Le rapport de Mme Prince, trésorière, exprime la reconnaissance du comité à Mlle Gourd, grâce à qui il fut possible de financer la campagne suffragiste de septembre 1946. L'association sera à même de manifester au cours des votations futures. Sans cette aide généreuse, en effet, comment trouver les fonds indispensables, puisque l'on compte cette année aux recettes environ 4.000 frs contre 7.000 environ aux dépenses et que les frais de la campagne se montent à plus de frs 5.000 ?

Disons encore qu'une résolution, proposée et rédigée par Mlle Kammacher, pour appuyer la votation en faveur de l'assurance-vieillesse, est approuvée par l'assemblée.

Et c'est la partie récréative de la soirée maintenant aussi variée qu'elle fut réussie. La musique, la diction furent un vrai régal pour l'auditoire.

Ravissantes et originales les danses anciennes composées par Mme Pittard pour la classe des ballets classiques du Conservatoire, dont elle est la pianiste, et qu'elle joue sur le vieux piano de l'Union des Femmes. Mlle Simone Renaud chante ensuite avec beaucoup d'expression des mélodies de Mme Pittard accompagnées par la compositrice, et elle termine en enlevant avec brio l'« Ampro » de Jacques-Dalcroze. Mais auparavant Mlle Basset (qui fut le Joad d'Althalia à la Réformation) avait déployé, devant l'assistance charmée, un talent peu commun de diction et de mimique dans un programme où figuraient Duhamel, Töpffer et Ph. Monnier.

M.-L. P.

Le Service social de Lausanne.

Le Service social de Lausanne, dont la devise est « mettre au service de chacun le don qu'il a reçu », ne distribue pas d'argent ni des secours en espèces ; il fait des démarches, des enquêtes, il aide matériellement par le travail en trouvant des collaboratrices pour les mères surchargées ou malades, en faisant faire des raccommodages, la lessive des vieillards. Il voue une attention spéciale à une innovation dont on parle un peu partout, la monitrice de tenue de maison, celle qui ne fera pas le travail à la place de la ménagère, mais qui enseignera à la ménagère à tenir sa maison en ordre et à faire son travail le mieux possible.

Le Service social, dont les volontaires sont au nombre de 203, a entouré l'an passé 58 familles, 35 vieillards étrangers réfugiés chez nous, visité régulièrement 44 malades et isolés, a apporté de l'aide dans 19 familles ; le linge de 32 vieillards et infirmes a été régulièrement blanchi et raccommodé. Il a fait 58 enquêtes, 122 démarches, distribué 84 paquets de Noël, reçu 1592 lettres, 1822 visites, reçu 1084 coups de téléphone.

Le Service social est enchanté de ses nouveaux bureaux, sis à la rue Curtat, et mis à sa disposition par l'autorité communale.

S. B.

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 - LAUSANNE

Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27
● Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
● Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

LA MERCIÈRE

VEVEY

La bonne maison spéciale de
BONNETERIE - LINGERIE
J. DORMOND

Chez M^{me} Marleine

MODES - VEVEY

vous trouverez le coiffant personnel

Pour tous vos MEDICAMENTS

Pharmacie Golaz

La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessementet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

LA CLÉ ET FOYER

RESTAURANT SANS ALCOOL

Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38

Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Retour d'Allemagne

La Commission féminine du Parti du Travail (Genève) avait convié, le 6 juin, Mme Claire Buenzod à venir parler de son récent voyage en Allemagne où elle s'est rendue avec une délégation de femmes chargée d'observer, dans les différentes zones d'occupation, ce qu'on avait fait en vue de la dénazification.

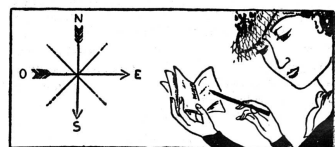
Mme Buenzod relata son périple avec beaucoup de vie et de couleur et donna de nombreux détails sur la vie économique, industrielle, sur la situation alimentaire, etc. Voici ce qu'elle dit des femmes et des enfants, sujets qui intéressent particulièrement notre journal :

La santé des enfants allemands est meilleure que celle des enfants français, car, pendant la guerre, ils furent nourris normalement. Ce n'est que depuis la fin de la guerre qu'ils ont maigri. Quant à leur éducation elle est faite par un corps enseignant au 80 % nazi dans les zones non-soviétiques et au 80 % anti-nazi dans la zone soviétique.

Peu à peu, les femmes allemandes se désengourdissent. Au Congrès des Femmes allemandes, 200 déléguées affirmèrent leur inébranlable décision de reconstruire leur pays, d'en faire une nation pacifique, de rééduquer la jeunesse, d'enrayer la renaissance du fascisme, enfin de reconquérir la confiance des femmes de la terre. Des comités féminins anti-fascistes ont été formés en zone soviétique, qui dirigent, dans l'esprit de ce programme, des crèches, des écoles, des orphelinats, et autres entreprises de dénazification pratique, elles sont 250.000 qui travaillent ainsi.

En Thuringe, 21 femmes sont bourgmestres ; en zone soviétique 181 dont une de 26 ans.

R. R.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 5 juillet :

GENÈVE : Préau de l'Ecole secondaire de la rue Voltaire, 16 heures, rencontre des Anciennes élèves de l'Ecole, à l'occasion du centenaire. 17 heures, représentation de la revue de Mme Mertens, à l'Aula, par les élèves de l'Ecole. (Retenir les cartes à l'avance au Secrétariat, rue Voltaire : Lundi 30 juin de 9 à 12 h. et de 16 à 19 h., mardi 1er juillet de 9 à 12 h. et de 16 à 19 h.)

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont. Le local sera fermé dès le samedi 12 juillet inclus, jusqu'au lundi 1er septembre.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

